



Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent



Communiqué

CAMPAGNE ÉLECTORALE LES PRODUCTEURS FORESTIERS FORMULENT LEURS ATTENTES ET PROPOSITIONS

Rimouski, le 14 mars 2007 – Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent a préparé pour les candidats aux élections provinciales un résumé des propositions et attentes des propriétaires de lots boisés à l'égard du prochain gouvernement. Intitulé « *Les attentes et propositions des propriétaires forestiers à l'égard du prochain gouvernement* », ce document est issu d'une analyse des effets de la crise forestière en forêt privée ainsi que d'un travail de réflexion réalisé par un groupe de producteurs forestiers le 12 mars à Rimouski.

Pour le président, **M. Jean-Maurice Lechasseur**, le Syndicat a fait un exercice qui sera des plus utiles aux candidats. « *Nous avons fait un travail important et j'espère qu'il sera considéré par ceux et celles qui souhaitent nous représenter à l'Assemblée nationale* », a-t-il mentionné, ajoutant qu'il comptait présenter ce document à tous les candidats en région.

En regard de la crise forestière, les producteurs souhaitent la mise en place de mesures fiscales ainsi qu'une aide financière additionnelle pour supporter la réalisation de travaux générant la récolte de bois. Par ailleurs, dans le cadre d'un processus de consolidation de l'industrie forestière, les producteurs s'inquiètent du fait que les bois de la forêt publique puissent remplacer indûment ceux de la forêt privée. Ils demandent ainsi que le prochain ministre des Ressources naturelles et de la Faune applique de façon rigoureuse le principe de la résidualité des bois de la forêt publique par rapport à ceux de la forêt privée.

Aussi, compte tenu que le Syndicat et la Fédération des organismes de gestion en commun mettent en œuvre un Projet de développement durable, les producteurs forestiers demandent que le prochain gouvernement supporte financièrement la réalisation de certaines actions prévues à ce projet, notamment les travaux visant l'optimisation de la productivité forestière et les projets touchant la valorisation des emplois et la relève forestière. Sur ce dernier volet, mentionnons que les producteurs comptent sur les prochains représentants de la région à l'Assemblée nationale pour appuyer la mise en place d'une politique d'aide à l'établissement des jeunes en forêt privée.

Des engagements attendus

Le président du Syndicat croit que le prochain gouvernement devra considérer plus que jamais la forêt privée du Bas-Saint-Laurent et les quelque 10 000 propriétaires qui la possèdent. « *On oublie que la forêt privée, c'est près de 50 % de la forêt bas-laurentienne et que nous approvisionnons plus de 40 % de l'industrie de la transformation. Le développement de la région passe aussi par nous les producteurs. Alors on invite les candidats à nous faire part, d'ici la fin de la campagne, de leurs engagements concrets pour le développement de la forêt privée et nous les assurons que nous prendrons le temps de considérer chaque engagement* », a conclu M. Lechasseur.

– 30 –

Source : Jean Tremblay, directeur général
Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
(418) 723-2424